



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL
JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021
À LA MAISON DE COMMUNE D'EPALINGES

PROCES-VERBAL

Michel Berthet ouvre la séance à 19h50 et souhaite la bienvenue aux représentants des clubs. Il salue la présence de Messieurs Alain Monod, Syndic d'Epalinges, Jérôme Urio, membre du comité du BC Epalinges, Florian Etter, adjoint pédagogique et coordinateur du secteur au Service de l'éducation physique et du sport, Julien Echenard, adjoint délégué au sport associatif du canton de Vaud et Giancarlo Sergi, Président de Swiss Basketball.

Membres d'honneur présents :

Madame Marie-Jo Meyer
Madame Marie-Rose Fernandez-Graf
Monsieur Roland Bandi

Président d'honneur et Membre d'honneur excusés :

Monsieur Yves Meylan
Monsieur Luc Anex

1. CONTRÔLE DU DROIT DE PARTICIPATION, SIGNATURE DE LA LISTE DES PRÉSENCES ET RETRAIT DU MATÉRIEL DE VOTE

Les licences sont vérifiées, la liste des présences est signée et le matériel de vote distribué.

Tous les clubs ont été convoqués par courriel le 15 juin 2021 comprenant l'ordre du jour définitif et l'ensemble des annexes.

Clubs convoqués :

L'Association compte aujourd'hui 25 clubs actifs et 1 club en congé.

Clubs présents :

24 clubs avec droit de vote.

Absent non excusé :

BBC Nyon

Majorité à 13, jusqu'au point 7

A partir du point 8, 4 clubs se présentent pour faire partie de l'AVB.



Si les nouveaux clubs sont acceptés au point 7

Clubs présents

28 clubs avec droit de vote

Majorité à 15, dès le point 8

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté sans modification.

3. PRÉSENTATION DU CLUB ORGANISATEUR ET MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE

Monsieur Jérôme Urio souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente le Basket Club d'Epalinges qui fête cette année ses 50 ans.

Monsieur Alain Monod, Syndic d'Epalinges nouvellement élu, souhaite à son tour la bienvenue à l'assemblée au nom de la municipalité et présente Epalinges, commune en voie de devenir tout prochainement une ville avec tout ce que cela implique.

4. NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTRÔLE ET DES SCRUTATEURS

Nomination de l'organe de contrôle :

Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours

Nomination des scrutateurs :

Catherine Gerber (Lausanne-ville/Prilly Basket)

Roland Bandi (Pully Lausanne Foxes)

5. RAPPORTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA SAISON 2020-2021

Rapport du Président central

Rapport de la Commission technique

Rapport de la Commission des arbitres

Rapport de la Commission minis

Rapport de la Commission disciplinaire et de protêts

Rapport de la Commission de recours – Pas de rapport car la commission n'a pas été saisie.

(Annexe 1)

6. APPROBATION DES RAPPORTS ET DÉCHARGE AUX ORGANES DE L'AVB

Les rapports sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée à leurs auteurs.

7. ADMISSIONS, MUTATIONS ET DÉMISSIONS DES CLUBS

Nous n'avons eu connaissance d'aucune démission ni mutation.

Le club des Loutres reste en congé pour la 2^{ème} et dernière saison.

Quatre Clubs se présentent pour être admis au sein de l'AVB :

1. Pirates Basketball Club (4LN) www.instagram.com/piratesbbc
2. Bex Basket Club (4 équipes jeunesses et 1 équipe sénior) accueil.bex-basketclub.ch
3. Jura-Nord Vaudois Basketball (JNV – Groupement mini) www.jnvbasket.ch
4. Centre national du basket suisse (CNBS – LNB) swiss.basketball

Après une présentation des quatre clubs par leur représentant respectif et quelques questions posées par l'assemblée, principalement quant au futur de ces clubs, nous passons aux votes :

Le Pirates Basketball Club est admis avec 23 clubs pour et une abstention.

Les clubs de Bex Basket Club, JNV et CNBS sont admis à l'unanimité.

8. PROPOSITIONS STATUTAIRES (ART. 12.2. SC)

Aucune proposition statutaire n'ayant été formulée, le point est caduc.

9. PROPOSITIONS DU CC ET DES CLUBS

Aucune proposition du CC et des clubs n'ayant été formulée, le point est caduc.

10. PRÉSENTATION DU BUDGET GÉNÉRAL AVB SAISON 2021-2022

Michel Berthet expose les montants non facturés aux clubs pour cette saison 2020-2021 représentant un total de CHF 100 178,30.

Anne-Catherine présente le budget 2021-2022 (Annexe 2) en annonçant que dès la saison prochaine, le budget sera proposé sous une autre forme, pour encore plus de clarté.

Le budget est établi avec une perte de CHF 2 911.

René Cudré-Mauroux (Vevey Riviera Basket) demande à quoi correspond le montant dévolu à l'arbitrage.

Anne-Catherine répond que cela correspond aux décomptes qui sont envoyés aux clubs tout au long de la saison et que les CHF 35 000 détaillés dans le budget sont compris dans le poste « Arbitrage et frais de fonctionnement ».

De plus, Michel Berthet précise qu'il est important qu'il y ait un maximum de joueurs avec une « Talent Card » au minimum régionale, afin de pouvoir bénéficier de plus grands subsides.

11. APPROBATION DU BUDGET 2021-2022

Le budget 2021-2022 est approuvé à l'unanimité

12. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR DES COMPTES SUPPLÉANT

Catherine Gerber (Lausanne-Ville/Prilly Basket) propose son club et Lausanne-Ville/Prilly Basket est nommé suppléant à l'unanimité.

Pour la saison 2021-2022 :

Le club de Red Devils Morges St-Prex Basketball est sortant

Le club d'USY Basket devient rapporteur

Le club du BBC Yvonand est membre

Le club de Lausanne-Ville/Prilly Basket est suppléant

13. DISCUSSION ET ATTRIBUTION DU SOLDE DE LA PRIME COVID-19 REÇUE DU FONDS DU SPORT VAUDOIS ET DU CANTON DE VAUD.

Il reste un montant d'environ CHF 10 800 et l'AVB propose de créer des mercredis après-midi « découvertes » pour les joueurs minis de 6 à 12 ans à Lausanne afin de leur proposer une initiation au basketball.

Michel Voide précise que de nombreux clubs ne peuvent plus accueillir les jeunes joueurs de 6 à 12 ans car leurs équipes sont au complet. Il y a une forte demande pour de nouveaux joueurs minis et nous ne savons plus vers quel club les orienter. L'AVB propose donc d'organiser des mercredis après-midi découvertes, afin d'éviter que ces enfants ne s'orientent vers un autre sport. Le but étant qu'après quelques temps, les joueurs rejoignent un club existant.

Il est possible qu'une équipe participe parfois à une journée mini, mais il n'est pas question de créer un nouveau club.

La structure administrative sera mise en place par l'AVB, mais la participation des clubs, de leurs entraîneurs, de joueurs ou autres est la bienvenue pour animer ces après-midi.

Michel Voide précise que si les clubs refusent d'investir le montant de CHF 10 800 pour la création de cette structure, elle verra quand même le jour car il y a un réel manque pour les 6-12 ans à Lausanne et ce projet tient à cœur au Comité.

Michaël Stalder (Lausanne Ouest Basket) demande si ce sera en parallèle de Sport Passion, déjà existant à Lausanne.

Michel Voide répond que cela a déjà été discuté et sera en lien avec Sport Passion et le sport scolaire facultatif.

Luca Gradassi (DEL Basket) demande si les entraîneurs seront formés selon les directives de Swiss Basketball.

Michel Voide répond que oui.

René Cudré-Mauroux (Vevey Riviera Basket) demande si ces joueurs seront licenciés et si oui, dans quel club ?

Michel Voide répond qu'il pourrait y avoir une licence à l'AVB si une équipe participe à un tournoi mini. Il précise à nouveau qu'aucun nouveau club ne sera créé.

De plus, il est tout à fait envisageable d'ouvrir de telles structures ailleurs dans le canton, afin que d'autres régions en bénéficient.

Luca Gradassi (DEL Basket) mentionne que le manque de salles et d'entraîneurs est récurrent dans toutes les régions et que le label AVB ne va pas tout résoudre.

Michel Voide précise qu'un effet, mais il y a des salles disponibles les mercredis après-midi et ce sont les entraîneurs disponibles qui manquent. Le défi est de trouver quelques personnes disponibles pour assurer ces entraînements.

Michel Berthet complète en disant que J&S Vaud organise prochainement une formation d'entraîneur pour les jeunes entre 14 et 18 ans. Ils ne seront pas reconnus J&S car il faut avoir 18 ans révolus, mais le Canton de Vaud se substituera à J&S pour défrayer ces jeunes.

Raynald Chouet (Rolle Basket) demande si nous avons envisagé de faire ces après-midi découvertes itinérants ?

Michel Berthet répond que non car cela augmenterait les coûts.

Volker Tiemann (Blonay Basket) demande que cela soit fait pour une année car ce n'est pas juste que l'AVB investisse de l'argent uniquement pour Lausanne et non pas pour d'autres villes du canton de Vaud.

Michel Voide répond que le but n'est pas de mettre cette structure au budget de l'AVB mais qu'à terme, elle s'autofinance.

Stéphane Gauthey (Bex Basket Club) signale qu'il y a une salle disponible à Bex tous les mercredis après-midi.

René Cudré-Mauroux (Vevey Riviera Basket) demande si la somme engagée et le

financement de cette structure apparaîtra dans les comptes de l'AVB ?

Michel Berthet confirme que oui, l'utilisation de ce montant apparaîtra dans les comptes de la saison prochaine.

Anne-Catherine Doyer précise que dans les comptes en cours, les CHF 10 800 sont dans les provisions COVID-19.

Michel Berthet mentionne également que si quelqu'un de l'assemblée a une autre idée pour l'utilisation de ces CHF 10 800, le comité est ouvert à toute proposition.

Julien Echenard, du Canton de Vaud précise que ce montant est prévu également pour ce genre de projet qui fait la promotion du sport et comme il reste un montant à utiliser, il trouve l'initiative intéressante et la soutient.

Votations :

Pour	25 clubs
Contre	0 club
Abstention	3 clubs

La proposition est acceptée

14. NOMINATION DU CLUB ORGANISATEUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Vevey Riviera Basket se propose d'accueillir la prochaine AG pour leur 70^{ème} anniversaire, probablement le jeudi 23 juin 2022, à confirmer.

15. DIVERS

a. Michel Berthet félicite, au nom du Comité central de l'AVB, les équipes victorieuses des différentes compétitions :

CSJR – Tournoi des sélections

U13 M 1^{ère} place, champion suisse

U13 F 2^{ème} place, vice-championne suisse.

U15 M 1^{ère} place, champion suisse

U15 F 1^{ère} place, championne suisse

Championnat AVB – Coupe Défi 2021

Les vainqueurs sont :

U13 M URLB

U15 M Lausanne Ouest Basket

U17 M Blonay Basket

U20 M Pully Lausanne Foxes

Il remercie le BBC Nyon pour l'organisation de la Coupe Défi 21 des équipes U13 M, U15 Met U17 M.

CSJC – Championnat suisse

Résultats des équipes vaudoises au Final Four :

U13 M Blonay Team Riviera 2^{ème} place

U15 M Pully Lausanne Foxes 1^{ère} place, champion suisse

Il salue également les excellentes performances de Lausanne-Ville/Prilly Basket en LNBF (3^{ème} place) et de Pully Lausanne Foxes en LNBM (3^{ème} place).

- b. Michel Berthet présente Sport-Vaud, dont il est membre du comité. L'assemblée constitutive a eu lieu le 10 juin 2021 et cette entité, qui réunit pour l'instant 24 associations, a pour but de représenter les associations sportives dans leur ensemble, leur donner une identité forte, être un point de contact et un interlocuteur privilégié, afin de se positionner en force lors de propositions communes, coordonner les actions et revendications, créer des synergies et partager des expériences.
- c. Michel Berthet annonce que, suite à cette saison particulière, l'AVB a fait une proposition à Swiss Basketball pour qu'ils ristournent une partie de leur bénéfice à leurs membres. Une contre-proposition a été faite par Swiss Basketball et acceptée lors de la dernière AG de Swiss Basketball et CHF 527 370 seront redistribués aux clubs concernés (remboursement partiel des frais d'inscription et des licences).
- d. Michaël Stalder (Lausanne Ouest Basket) propose de créer une commission permanente (Annexe 3) afin de soulager le comité et pour recevoir les commentaires des membres des clubs tout au long de la saison.
- Michel Berthet informe l'assemblée que le Comité central de l'AVB n'est pas favorable à la création d'une telle commission, n'apportant pas de réelles avantages au basketball vaudois et faisant double emploi avec les différentes commissions et structures déjà en place. Le Comité central est composé de personnes représentatives des divers acteurs de terrain et de ce fait, est au courant de ce qui se passe dans un club et sur un terrain de basketball. De plus, des réunions techniques en visioconférence sont mises sur pieds afin de mettre en évidence et de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées.
- Michaël Stalder (Lausanne Ouest Basket) explique que le but est de représenter les parents et les membres des clubs et d'avoir une adresse où peuvent être envoyées les idées, remarques ou plaintes tout au long de la saison et qu'en cas de problèmes récurrents, le Comité central soit alerté. Une adresse électronique devait être créée, mais cela n'a pas été fait.
- Luca Gradassi (DEL Basket) répond que c'est le rôle des dirigeants de club que de répondre à ces personnes (parents, officiels de table, etc.) et plutôt que de mettre de l'énergie dans la création d'une autre commission, il faudrait se réunir plus souvent tout au long de la saison afin d'évoquer les problèmes au fur et à mesure qu'ils apparaissent. Il y a une hiérarchie à respecter : Les membres d'un club rapportent au

comité du club qui rapportent à l'AVB qui rapportent à Swiss Basketball, entre autres par l'intermédiaire des délégués qui représentent les clubs.

Ferdinand Ndoh (NWO Basket) entend qu'il faut plus de hiérarchie, mais dit que la hiérarchie ne peut pas tout faire. Il faut accepter des projets qui viennent d'autres personnes que du Comité, comme les personnes de terrain.

Michel Voide ajoute qu'il est déjà prévu que des visioconférences techniques soient organisées en début, milieu et fin de saison au minimum et c'est lors de ces séances que toutes les questions concernant la partie technique devront être abordées. S'il y a d'autres besoins, administratifs par exemple, des visioconférences peuvent être organisées selon les demandes.

S'en suit une discussion au terme de laquelle, la proposition de créer une nouvelle commission n'est pas retenue. Le Comité encourage l'assemblée à faire part de leurs divers commentaires tout au long de la saison et de ne pas attendre l'AG, afin de traiter les cas rapidement. A préciser toutefois que les membres des clubs doivent s'adresser au comité de leur club et que les courriels et courriers adressés à l'AVB doivent venir uniquement d'un membre du comité du club concerné.

- e. Michaël Stalder (Lausanne Ouest Basket) demande si les cahiers des charges des membres du comité ont été établis, comme demandé.

Michel Berthet répond que compte tenu de la saison particulière que nous avons vécu, il était difficile d'établir un cahier des charges précis. De plus, le danger avec un cahier des charges figé, est que certaines actions entreprises spontanément risquent de ne plus être faites (conduire les bus des équipes de sélection, etc.).

Michaël Stalder argumente que le cahier des charges est dans les Statuts centraux, qu'il a été voté et qu'il est fait pour éviter d'éventuels abus. Il ajoute que le cahier des charges peut être évolutif et qu'il est fait pour justifier les montants.

Le Comité annonce que le cahier des charges de chacun sera fait quand une saison « normale » sera possible car en l'état, il est très difficile de les établir.

- f. Ferdinand Ndoh (NWO Basket) propose que le montant demandé lorsqu'un club n'atteint pas son quota d'arbitre soit revu à la baisse de CHF 3 000 à CHF 500 (Annexe 4).

Michel Berthet répond que ce montant n'est pas une amende mais va dans la formation des arbitres et qu'il est rendu au club si le quota d'arbitre est atteint en cours de saison suite à la formation de nouveaux arbitres. Ce montant est élevé afin d'éviter que des clubs paient les arbitres pour qu'ils viennent comme quota dans leur club.

Antoine Regillo répond que ce montant, en effet, compte pour la formation des arbitres. Certains clubs ne jouent pas le jeu et il est essentiel que les clubs (surtout les grands clubs formateurs) envoient leurs jeunes joueurs qui ont envie d'être formés arbitres minis afin d'assurer la pérennité de la fonction d'arbitre.

Luca Gradassi (DEL Basket) ajoute qu'il serait bien de revoir le système quand un arbitre change de club.

Antoine Regillo répond que les arbitres n'appartiennent pas à un club.

Yssam Ben Khelifa (BBC Cossonay) demande ce qui est fait pour qu'un jeune arbitre ait envie de continuer son activité ?

Antoine Regillo répond qu'il y a 7 à 8 tournois par saison, les dimanches, et que les meilleurs arbitres pourront arbitrer les matchs les plus intéressants, supervisés par des formateurs minis afin qu'ils progressent.

S'en suit une vive discussion.

Ferdinand Ndoh (NWO Basket) rappelle que la proposition initiale était le montant d'un quota d'arbitre qui est lourd à supporter et agit comme une épée de Damoclès sur les clubs.

La vive discussion reprend, au terme de laquelle Le comité prend note et aura une réflexion à ce sujet avec la Commission des arbitres.

René Cudré-Mauroux (Vevey Riviera Basket) demande à Antoine Regillo qu'il dise à ses arbitres formateurs de bien entourer les jeunes arbitres minis.

Antoine Regillo lui assure qu'il le dit à chaque occasion et qu'il est très attentif à ce que ce soit fait.

René Cudré-Mauroux (Vevey Riviera Basket) ajoute qu'il craint qu'avec les tournois U12, les arbitres minis soient moins mis à contribution.

Michel Berthet affirme que ce ne devrait pas être un problème.

Plusieurs personnes donnent leur avis et discutent à ce sujet.

- g. Blonay Basket a fait part de sa préoccupation quant au manque de relève de bénévoles œuvrant en qualité d'OTN (Annexe 5). Volker Tiemann fait remarquer que l'AG a déjà duré bien assez longtemps et qu'il renonce à discuter ce divers.

Anne-Catherine Doyer lui propose d'écrire à Swiss Basketball car ce sont eux qui sont responsable des OTN.

Michel Berthet prend note et le Comité en discutera avec Swiss Basketball.

- h. Michel Berthet donne la date de la prochaine AG de Swiss Basketball qui aura lieu le 11 juin 2022.

Le Président Michel Berthet clôt l'assemblée générale à 21h30 et invite l'assemblée à un apéritif. L'AVB remercie le BC Epalinges qui offre cet apéritif et la commune d'Epalinges qui offre le vin.

Fait le 2 août 2021

Christine Ben Salah-Schupbach

Secrétaire de l'Association Vaudoise de Basketball

Annexe 3 : Divers d. – Lausanne Ouest Basket

Nous venons de vivre une saison de basket-ball fortement perturbée par la pandémie. Les clubs ainsi que l'AVB ont eu à s'adapter à de nouvelles contraintes pour pouvoir continuer à pratiquer notre sport. Beaucoup de questions restent encore en suspens pour la prochaine saison, avec notamment le changement de catégorie pour les équipes jeunesse (formules de championnat, jours de compétition, junior U18 et U20), la reprise des seniors (aucune date connue à ce jour) et l'état des effectifs de bénévoles dans les clubs (arbitres, scorer OT à réactiver suite à l'arrêt des compétitions).

Avant la pandémie, suite aux problèmes rencontrés avec l'ancien président, le comité AVB a pris des dispositions en urgence pour renforcer ses structures (comptabilité, secrétariat, site internet, règlements, formulaires) et le chantier est toujours en cours. Cependant, il y a également une urgence au niveau des clubs pour assurer la sortie de crise liée à la pandémie.

Dans ce contexte, nous pensons que les clubs et les acteurs de terrain doivent pouvoir exprimer leurs souhaits et leurs besoins dans le cadre d'un groupe travail permanent qui aurait pour but de faire des propositions concrètes au comité AVB en vue des assemblées annuelles. Ce groupe permanent prendrait la forme d'une commission, représenté par des personnes directement en lien avec le terrain (mini-basket, équipes jeunesse, senior) pour repérer certaines directives/règlements qui pourraient poser des difficultés aux bénévoles actifs sur le terrain, et qui pourraient aboutir à de nouvelles propositions constructives.

Tâches de la commission

- Réception des mails des acteurs de terrain qui rencontrent des difficultés à appliquer certaines directives de l'AVB et de Swissbasketball durant la saison en cours (suggestions, réclamations, incompréhensions)
- Synthèse des différents avis recueillis durant la saison afin de rédiger un rapport annuel pour l'AG et le comité AVB
- Analyse et formulation de propositions concrètes pour aider le comité AVB à ajuster les directives et les règlements pour essayer de trouver le meilleur compromis

Désignation de la commission

- A l'instar de la commission de discipline et protêts, les membres de la commission seraient désignés par l'AG des clubs

Représentativité de la commission

- Joueurs seniors actifs, responsables administratifs, coaches et assistants, candidats OT et parents qui sont concernés par les règlements et directives de l'AVB et Swissbasketball (acteurs de terrain qui œuvrent au sein des clubs mais qui n'assistent pas aux AG)

Avantages de la commission (proposition)

- Ecoute et réactivité face aux difficultés rencontrées par les acteurs de terrain suite à la pandémie
- Renforcement des liens entre AVB et acteurs de terrain
- Renforcement des liens entre club (propositions communes des clubs au sein de la commission)
- Anticipation des demandes des clubs pour les AG (raccourcir les points divers)
- Facilité de mise en œuvre (boîte mail commune, 1-2 séances de travail et 1 rapport à rédiger par année, 3-5 membres à désigner)

Annexe 4 : Divers f. – NWO Basket

Diminution du montant des amendes (manquement quota d'arbitrage)

Actuellement, un club souhaitant s'inscrire en championnat jeunesse ou senior et qui n'a pas de quota d'arbitre doit s'acquitter d'un montant de 3000 CHF selon le règlement.

Suite à l'interruption des championnats senior, il n'est pas certain que la totalité des équipes et des arbitres qui les représentent continuent à être actifs au sein de notre AR lorsque les restrictions seront levées.

Dans le but de ne pas décourager les équipes qui hésiteraient à s'inscrire en championnat senior, notamment à cause de la menace d'une amende très élevée, nous proposons de faire passer ce montant à CHF 500.- par saison afin qu'il puisse être perceptible et directement versé à la commission des arbitres (CA).

Annexe 5 : Divers g. – Blonay Basket

Nous nous permettons de vous faire partager les préoccupations du club quant au manque de relève de bénévoles œuvrant en qualité d'OTN.

En effet, bien que la période d'arrêt des championnats de ligue nationale n'ait pas aidé, les exigences toujours plus élevées demandées par Swissbasket, en ce qui concerne la formation d'OTN, ainsi que l'examen à passer afin d'obtenir cette reconnaissance, ont un effet de plus en plus dissuasif sur le petit nombre de membres qui seraient enclin à s'engager pour le club.

Dès lors, nous pensons qu'il serait de bon ton que la fédération remette en question sa façon de procéder, et que cette dernière forme et fournisse à tous les clubs des OTN reconnus et défrayés au même titre que les arbitres, ce qui permettrait aux clubs de se focaliser sur la formation d'OTR dès la saison prochaine, qui devront dès la saison prochaine, se familiariser avec la tablette, avec pour conséquence des temps de matchs revus à la hausse.

Ayons à l'esprit que la fonction d'officiel de table reste à bien plaier et, qu'elle est en règle générale assurée par des membres du club qui font preuve de bonne volonté.